

PRÉVENTION DES DÉCHETS

LES PRODUITS DURABLES ET LA RÉUTILISATION

Vêtements, meubles, objets de décoration, électroménagers, ordinateurs, jouets, vaisselle... en seconde main permettent à chacun de trouver son bonheur à moindre coût !

Au lieu de jeter systématiquement, pensez à :

- donner des objets à vos connaissances ou associations locales
- réparer ou faire réparer
- revendre via une brocante, les petites annonces, un site internet d'achat-vente en ligne

Au lieu d'acheter systématiquement, pensez à :

- L'emprunt à une connaissance, d'un livre à la bibliothèque, etc.
- La location en magasin; consultez la rubrique « Location » de votre annuaire
- L'achat collectif entre voisins ou entre amis, de matériel de jardinage, d'outils de bricolage, etc.
- L'échange de matériel : des livres contre des vêtements, etc.

Quand vous achetez un objet, vérifiez sa qualité et optez pour des produits durables !

Ipalle collabore avec le *Réseau Ressources* afin d'effectuer la collecte sélective d'encombrants ménagers réutilisables. Les entreprises d'économie sociale, partenaires du projet, valorisent ces encombrants de façon prioritaire par leur remise en service ou par recyclage.

Saviez-vous que...

Sur simple appel téléphonique, ces encombrants ménagers en bon état (meublier, objets de décoration volumineux, luminaires, etc.) seront récoltés dans un délai de maximum 10 jours ouvrables à votre domicile.

Ce service est entièrement gratuit !



i Plus d'infos dans la brochure « Réparer, revendre, réutiliser... Le guide du consommateur averti » téléchargeable sur www.ipalle.be

MOINS DE DÉCHETS
On a tous à y gagner !



© Arnaud Siquet